

QUELLES SONT LES CONDITIONS À RESPECTER ?

- Vous êtes une personne publique ou privée (collectivité, entreprise, association, particulier disposant d'un N° SIRET...) et vous avez un projet sur le territoire du Parc naturel régional
- Votre projet répond à la stratégie du territoire
- Votre projet n'a pas encore démarré au moment où vous déposez la demande d'aide (pas de devis signé...)
- Votre projet bénéficie d'un cofinancement public autre que LEADER (Région, Département, commune, communauté de communes, votre propre autofinancement si vous êtes un maître d'ouvrage public...)

Pas de cofinancement public ? Pas d'inquiétude, nous sommes là pour vous aider !

COMMENT MON DOSSIER VA-T-IL ÊTRE TRAITÉ ?

- Votre projet sera examiné par un Comité de programmation, composé d'élus et d'une majorité de représentants privés du territoire. Celui-ci lui attribuera une note, en se basant sur une grille de sélection identique pour tous les projets.
- Si votre projet est retenu, vous pourrez obtenir une aide allant de 2 000 à 100 000 €. Elle peut représenter jusqu'à 40 % des dépenses hors taxes pour une entreprise, et jusqu'à 56 % pour une collectivité ou une association.
- L'aide LEADER est versée une fois le projet réalisé, sur la base des factures acquittées. Attention, c'est donc à vous d'avancer l'ensemble des dépenses !

LEADER, c'est plus qu'une subvention !
Tout au long de la vie de votre projet, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par notre équipe technique, qui vous aide à monter votre dossier et vous met en relation avec les bons interlocuteurs.



VOUS AVEZ UNE IDÉE DE PROJET ? CONTACTEZ-NOUS SANS TARDER !

Florian KLINGELSCHMIDT, animateur LEADER
f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr

Parc naturel régional Oise – Pays de France
Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux – BP 6 – 60560 ORRY-LA-VILLE
Tél : 03 44 63 65 65

www.parc-oise-paysdefrance.fr/leader

**Tourisme,
patrimoine,
circuits courts,
commerce de
proximité...**

Vous avez un projet ? Le Parc peut vous aider !

PROGRAMME LEADER

Le programme LEADER du Parc naturel régional Oise – Pays de France est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.





LEADER, c'est plus d'1,5 million d'euros pour valoriser le territoire, en soutenant des projets contribuant au développement local

LEADER est un programme européen spécifiquement dédié au développement des territoires ruraux et périurbains. Il permet à des projets innovants et exemplaires, répondant aux enjeux spécifiques du territoire, de bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

Une stratégie locale de développement a été définie par les acteurs publics et privés du Parc naturel régional Oise – Pays de France, avec l'ambition suivante :

Générer un développement économique basé sur la valorisation des richesses du territoire, dans le respect de son environnement et de son identité paysagère.

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

Tous ceux qui rentrent dans l'une des 5 thématiques suivantes :

- **Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager** (par exemple, ouverture d'un monument au public, modernisation de l'accueil et des outils de médiation, transformation en atelier d'artisan, espace de coworking...)
- **Développer les itinéraires et activités de découverte** (balisage de nouveaux circuits, création d'activités de tourisme vert telles que promenade accompagnée, location de vélos, chevaux, offres adaptées au handicap...)
- **Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural** (création de chambres d'hôtes ou de gîtes, d'hébergements atypiques ou spécialement adaptés aux cyclistes ou cavaliers itinérants...)
- **Conforter une offre de services de proximité en milieu rural (uniquement pour les communes de moins de 3000 habitants)** (boulangerie, épicerie multi-services, restaurant, bistrot de pays, commerce ambulants...)
- **Favoriser les circuits courts agricoles** (développement d'activités spécialisées comme le maraîchage ou l'élevage, transformation de produits du territoire, vente de produits locaux à la ferme, en boutique, en drive...)

